



## Ordonnance de télécom CRTC 2007-475

Ottawa, le 10 décembre 2007

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

<b>Requérante</b>	<b>Avis de modification tarifaire</b>	<b>Date de la demande</b>
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	130	le 1 <sup>er</sup> novembre 2007
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	132	le 5 novembre 2007
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	262 262A (Aliant Telecom)	le 30 août 2007 le 8 novembre 2007
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	271 (Aliant Telecom)	le 1 <sup>er</sup> novembre 2007
Bell Canada	7059 7059A 7059B	le 4 septembre 2007 le 5 octobre 2007 le 8 novembre 2007
Bell Canada	7079	le 5 novembre 2007
NorthernTel, Limited Partnership	245 245A	le 2 novembre 2007 le 7 novembre 2007
Saskatchewan Telecommunications	153	le 1 <sup>er</sup> novembre 2007
Télébec, Société en commandite	357 357A	le 26 octobre 2007 le 2 novembre 2007
Télébec, Société en commandite	358 358A	le 2 novembre 2007 le 7 novembre 2007
La Compagnie de Téléphone de Warwick	44	le 1 <sup>er</sup> novembre 2007

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*

